

Communiqué de presse

12 décembre 2025

La BCE va évaluer la capacité des banques à intégrer le risque géopolitique dans leurs tests de résistance

- La BCE va évaluer 110 banques soumises à sa supervision directe sur leur gestion du risque géopolitique
- Les banques devront définir un scénario qui conduirait au résultat prédéterminé d'une diminution d'au moins 300 points de base de leurs fonds propres CET1
- Les résultats agrégés seront publiés à l'été 2026

En 2026, la Banque centrale européenne (BCE) effectuera un test de résistance inversé sur le risque géopolitique auprès de 110 banques soumises à sa supervision directe. Dans un test de résistance inversé, un résultat prédéterminé est fixé et chaque banque doit élaborer le scénario lui permettant d'obtenir ce résultat. Ce test de résistance inversé complétera le test de résistance 2025 de l'Autorité bancaire européenne, qui a supposé un scénario commun à toutes les banques et a donné lieu à des différences dans la diminution de leurs fonds propres. Le test de résistance thématique 2026 demandera aux banques d'évaluer l'incidence potentielle des risques géopolitiques sur leur modèle d'activité.

Le risque géopolitique est un facteur de risque transversal qui peut avoir une incidence sur les catégories conventionnelles de risques des banques, car il touche les risques de crédit, de marché, de liquidité, de modèle d'activité, de gouvernance et les risques opérationnels. Il peut également affecter les banques par différents canaux, dont les marchés financiers, l'économie réelle et la sûreté et la sécurité des opérations bancaires. En tant que déterminant majeur de l'incertitude macroéconomique, il reste au centre des priorités prudentielles de la BCE pour 2026-2028.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Le test de résistance permettra de mieux comprendre les scénarios liés au risque géopolitique susceptibles d'avoir une incidence importante sur les banques, lesquelles devront identifier les événements géopolitiques pertinents et quantifier leurs répercussions. De plus, il leur sera demandé de décrire les mesures qu'elles mettraient en œuvre pour réduire cette incidence, le cas échéant, en vue de veiller à ce qu'elles disposent de cadres de gouvernance et de résilience opérationnelle solides.

L'exercice évaluera dans quelle mesure les capacités des banques en matière de tests de résistance tiennent compte des risques géopolitiques. À cet égard, l'exercice visera à renforcer les capacités des banques en matière de gestion des risques, en particulier concernant les tests de résistance inversés, ainsi que leur capacité à élaborer des plans de fonds propres et de rétablissement pertinents et prudents.

Plus particulièrement, il sera demandé à chaque banque d'identifier les événements liés au risque géopolitique les plus pertinents qui pourraient mener à une diminution d'au moins 300 points de base de ses fonds propres de catégorie 1 (CET1). En plus de rendre compte de l'incidence du scénario de risque géopolitique sur leur solvabilité, les banques devront également fournir des informations sur l'incidence potentielle de ce scénario sur leurs conditions de liquidité et de financement.

Afin de maîtriser les coûts de l'exercice, le test de résistance inversé sur le risque géopolitique sera mené dans le cadre du processus interne d'évaluation de l'adéquation du capital (ICAAP) 2026 des banques. Les banques pourront donc principalement utiliser les modèles existants pour la collecte de données prudentielles.

Conformément aux précédents tests de résistance thématiques menés par la BCE en vue de respecter l'article 100 de la directive sur les exigences de fonds propres (CRD), le test de résistance inversé sur le risque géopolitique n'a pas vocation à influer sur les [recommandations au titre du pilier 2](#). Le résultat permettra d'apporter des données qualitatives supplémentaires au processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (SREP), en ligne avec l'ICAAP 2026. Les faiblesses révélées par ce test de résistance seront prises en compte dans l'évaluation SREP, et un accent particulier sera mis sur la capacité des banques à intégrer les risques géopolitiques dans leurs évaluations du caractère significatif des risques, dans leur cadre et leurs capacités en matière de tests de résistance, ainsi que dans leurs capacités d'agrégation et de *reporting* des données sur les risques.

Les principales conclusions du test de résistance inversé seront agrégées et publiées au cours de l'été 2026.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Lina Bennar](#), au : +49 152 06556600.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Notes

- Pour la BCE, le test de résistance thématique 2026 vise également à garantir le respect de l'article 100 de la CRD.
- Certains établissements importants soumis à la surveillance prudentielle directe de la BCE ne participeront pas au test de résistance. Ce peut être le cas, par exemple, des filiales d'établissements importants supervisés par la BCE qui sont déjà couverts par le test de résistance à un niveau de consolidation plus élevé. Une banque peut également être exclue du test de résistance lorsqu'elle participe déjà à un autre test de résistance au cours de la même période (dans le cadre d'une évaluation complète, par exemple) ou si elle est en cours de fusion ou de restructuration.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France